

Procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du 27 mars 2008 à 18 h 30.

Absents et excusés : MM. BOUCAUT, VERDONCK, LOCATELLI

Absent : M. COURTOIS

La séance est ouverte à 18 h 30.

1. Représentation de la commune dans les intercommunales et autres organismes

Suite à l'installation de Sébastien WATTECAMPS en qualité de conseiller communal pour le groupe A.C., le Conseil communal unanime adapte comme ci-annexé le tableau des représentations.

Agent traitant : Arlette LINGLIN

Politique responsable : Bernard BAUWENS

2. Finances communales

a) Budget communal de l'exercice 2008.

Le Collège du Conseil Provincial du Hainaut a modifié le budget 2008 en y augmentant quelques recettes, le résultat global s'améliore et présente un boni de 25.384,78 .

Le Conseil communal prend connaissance de l'arrêt du Collège Provincial.

Agent traitant : Arlette LINGLIN

Politique responsable : Bernard BAUWENS

b) Dotation 2008 à la zone de police

Le Gouverneur de la Province de Hainaut a approuvé le montant de la dotation 2008 accordée à la zone de police. Le Conseil communal prend connaissance de l'arrêt.

Agent traitant : Arlette LINGLIN

Politique responsable : Bernard BAUWENS

c) Reprise des emprunts relatifs au commissariat de police d'Antoing

Suite à la création des zones de police, le Conseil communal du 28 février 2002 avait décidé le transfert à la zone des emprunts contractés par la Ville d'Antoing pour les travaux de rénovation effectués au commissariat de police local.

Etant donné que le commissariat d'Antoing reste propriété de la Ville d'Antoing, les emprunts y afférents doivent être repris par la commune.

En annexe, le tableau représentant les charges à rembourser à la zone de police pour les années 2002 à 2007, soit un montant total de 82.517,49 .

A l'unanimité, le Conseil communal marque accord sur la reprise des dits emprunts et sur les sommes dues à la zone. Le budget communal sera adapté en conséquence.

Agent traitant : Arlette LINGLIN

Politique responsable : Bernard BAUWENS

3. Biens immobiliers

Convention de mise en location du commissariat de police d'Antoing conclue avec la zone de police à partir du 1^{er} janvier 2004.

Le Collège de police a décidé de démarrer les contrats de location des commissariats périphériques à la date du 1^{er} janvier 2004. Sont concernés : Antoing, Kain et Rumes.

Le loyer a été fixé par rapport d'expertise du bureau d'enregistrement, il s'élève à 950 par mois au 1^{er} janvier 2004, indexable.

Avec l'application des indexations, le loyer annuel à percevoir est de :

- 2004 : 11.400,00
- 2005 : 11.595,84
- 2006 : 11.865,84
- 2007 : 12.087,12 , soit un total de 46.948,80 .

En outre, la zone de police est encore redevable du décompte des frais d'électricité pour les années 2002 à 2007, pour un montant total de 13.114,42 .

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention en question.

Agent traitant : Arlette LINGLIN

Politique responsable : Bernard BAUWENS

4. Subsidés aux sociétés de jeux traditionnels

Le Conseil décide l'octroi à la société colombophile « L'Aile d'Acier » d'un subside de 125 , destiné à la pratique de cette discipline, à charge de cette société de produire son rapport annuel de fonctionnement et ses comptes annuels.

Agent traitant : Sonia KENNIS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

5. Enseignement Octroi d'avantages sociaux

Depuis la fermeture de la piscine, la commune prend en charge le transport des élèves tant du communal, que du libre et du réseau de la communauté française vers une piscine située hors de l'entité. Au sens du Décret, cela constitue un avantage social, qu'il y a lieu de formaliser par une décision expresse. A l'unanimité, le Conseil communal décide cet avantage social.

Agent traitant : Bérengère TOURNEUR

Politique responsable : Alain BOUCAUT

6. Plan communal d'urgence et d'intervention

Mise à disposition du centre de crise de la police fédérale de Tournai : convention de collaboration.

Le Conseil communal a déjà eu l'opportunité de visiter le centre de crise de la police fédérale à Tournai, lequel présente tous les équipements nécessaires en cas de déclenchement de la phase communale du plan communal d'urgence et d'intervention. A l'unanimité, le Conseil ratifie l'accord pris entre le Directeur coordinateur de la police fédérale et les Bourgmestres de Tournai, Rumes, Pecq, Mont de l'Enclus, Celles, Brunehaut et Antoing.

Agent traitant : Arlette LINGLIN

Politique responsable : Bernard BAUWENS

7. Procès-verbal

A l'unanimité, le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28 février 2008

Agent traitant : Arlette LINGLIN
Politique responsable : Bernard BAUWENS

8. Questions orales

Il n'y a pas de questions orales.